

Actes du colloque



SNEP



nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepsu.net

Nos partenaires



Le sport scolaire en question

Le sport scolaire a un fonctionnement particulier dans l'élaboration des rencontres sportives et des règles des activités. De même ces instances sont constituées à la fois de membres de l'éducation nationale, d'élus et de représentants syndicaux. Ces formes de fonctionnement permettent-elles au sport scolaire de garantir un fonctionnement démocratique ? La profession fait régulièrement remonter le sentiment par exemple que l'information reste descendante des CMN vers les CMR et CMD et que ces dernières ne sont que des chambres d'enregistrement...

Gilles RODIA (élu des AS) rappelle les modalités d'élections des représentants des AS à tous les niveaux ainsi que la constitution des listes où « nous nous efforçons à ce que tous les territoires soient représentés (métropole et ultra marin), de respecter la parité homme / femme ainsi que tous les types d'établissements. » En ce qui concerne le fonctionnement du sport scolaire, la cheville ouvrière est toujours et plus que jamais le coordonnateur de district. 800 districts, 1050 coordonnateurs, une reconnaissance de cette fonction avec l'attribution d'IMP. Ils sont essentiels dans la gestion et la mutualisation des moyens humains, financiers et matériels. Sans eux, rien ne serait possible ! C'est l'ADN du fonctionnement de nos AS.

Dominique ABADIE (DD UNSS 13). Élaboration du sport scolaire : le PNDSS, se décline jusqu'au département (PDDSS), il s'élabore avec l'ensemble des acteurs du sport scolaire. L'UNSS ce n'est pas la « chose » du directeur départemental ou du CDUNSS c'est la « chose » de tous les acteurs du sport scolaire. On n'a pas eu de pression de qui que ce soit venant de la Nationale ou de l'Académie pour interférer sur la construction de ce plan départemental. Il a été construit par tous les acteurs, institutionnels, parents d'élèves, représentants d'élèves, et coordonnateur de districts qui ont eu un rôle fondamental.

Sur le plan financier, nous sommes touchés comme tout le monde, et pour compenser les pertes de subventions des collectivités, nous nous rapprochons des entreprises pour un partenariat ponctuel ou annuel.

Le succès du sport en France est en partie dû à l'équilibre qui existait entre les fédérations affinitaires et non affinitaires, mais aujourd'hui on a le sentiment d'une « OPA » sur ces dernières. Cela ne va pas dans le bon sens et l'UNSS risque d'en pâtir.

Une des priorités pour nous est de favoriser des animations qui ne soient pas des compétitions ce qui permet de remplir les objectifs de l'UNSS sans forcément vouloir être champion du monde. Même état d'esprit pour les raids lycéens ou le cross-country. Beaucoup de participants et peu de qualifiés. 1/3 des rencontres que nous organisons sont non compétitives.

Philippe DE KEYSER (DNA) : en ce qui concerne les CMN, il explique qu'elles s'appuient sur les éventuels compte rendus des CMR (quand elles sont tenues) et qui lui sont parvenues. Elles sont étudiées, réfléchies, elles ne sont pas toutes acceptées (elles ne sont que force de proposition) et c'est le directeur des sports qui prend une décision quand il y a litige. Trois membres sont désignés par la fédération et 3 animateurs d'AS constituent cette instance. Le renouvellement par tiers est prévu, mais je reconnais que depuis 15 ans que je suis en poste, certains collègues siègent depuis 15 ans. Pourquoi ? Quand une CMN tourne bien, donne entière satisfaction et que sur les championnats de France il n'y a pas de soucis, pourquoi changer ? Quand cela est nécessaire, on fait appel à candidature, et le directeur choisit alors parmi les candidats.

Interventions dans la salle : beaucoup de collègues s'interrogent.

- Pourquoi ne pas inviter aux CMN des enseignants animateurs d'AS spécialistes ? Exemple dans le 92 ou le fruit d'expérimentations sur les formules de rencontres et de règlement a fini par être pris en compte par le comité rugby FFR et toujours pas par la CMN rugby !

- Section sportive filles rugby à 7. On découvre quand les fiches sport sortent que la CMN a décidé que l'on passait à 10 filles. Conclusion, elles ne pourront pas jouer, ni en section sportive (trop peu nombreuse) ni en AS parce que section sportive.

Réponse Philippe DE KEYSER : règle de sécurité, bien que tardive. Promouvoir le rugby d'évitement pour limiter au maximum le rentre dedans et les accidents. Par contre il est du devoir des animateurs d'AS d'inventer des formules qui conviennent à leur territoire. Les fiches sport sont applicables pour les inter-académies et CF.

- Pourquoi innover pour innover ? Pourquoi fait-on cela ? Les profs EPS ne comprennent pas. On s'éloigne des pratiques de référence.

- L'organisation d'un CF par département est-il obligatoire ?

Réponse de Philippe DE KEYSER : non, ce qui est obligatoire c'est la centaine de CF listée et effectivement cela ne fait pas loin d'un par département. Sur les 150 qui existent, (depuis la séparation filles / garçons pour avoir des formats moins lourds et pouvoir les organiser sur tout le territoire), moins de 5% sont déficitaires.

- Les orientations de l'UNSS vers des pratiques comme les échecs en termes d'activité physique posent question. Le e-échec avec tous les problèmes que posent

la sédentarité et l'obésité est maintenant poussé en avant, et on met les élèves devant des écrans ! Pourtant, on voit une baisse des capacités physiques des enfants depuis 40 ans. L'UNSS contribue donc maintenant à ces dérives. A quand des matches de football et de rugby sur Playstations ?

Réponse Philippe DE KEYSER : les échecs siègent au CNOSF et sont donc considérés comme sport. Pour le sport sur PlayStation, tant que je suis là, aucun risque d'apparition.

- Quelle est la part consacrée à l'international sur le plan financier ? La part consacrée à l'animation est par ailleurs insuffisante !

Réponse de Philippe DE KEYSER : le chiffre précis sera trouvé sur le site UNSS je ne l'ai pas en tête, mais il n'est pas conséquent par rapport au budget global. Il y avait un courant qui voulait supprimer les CF il y a 20 ans, et pourtant aujourd'hui, 50 000 élèves y participent, ce qui représente une AS sur 4. Néanmoins, la part sur l'international va baisser dans les années qui viennent.

Les crédits d'animation sont passés 2,7 millions à 6 millions en 5 ans, ce qui couvre largement l'inflation, néanmoins ce n'est pas suffisant et on le sait. Donc il faut faire des choix forcément, on ne peut pas faire toutes les activités. Ce qui va poser problème c'est les inter-académies en appliquant les nouvelles données administratives de regroupement de régions, il va y avoir une redistribution des rôles pour les cadres de la structure d'une part, et une redéfinition des modes de qualification d'autre part. (janvier 2021, toutes les fusions seront faites).

- On est tous militant du sport scolaire, pour un service public à la portée de tous, mais ni sur le plan financier, ni au niveau du rôle des instances les AS ne s'y retrouvent. La Nationale a beaucoup de mal à entendre la réalité du terrain parce que soit les instances ne se réunissent pas, soit parce que les décisions sont descendantes sans concertation : exemple le contrat pour les licences !! Une très large majorité d'AS est contre et pourtant on nous l'impose depuis plusieurs années !